

3-1. Description de l'action

Remplir une fiche « 3.1 Description de l'action » (4 pages) par action

Personne responsable de l'action :

Nom : FERON

Prénom : JUDICAEELLE

Fonction : Chargée de mission

Courriel : fdcsx95@wanadoo.fr

Téléphone : 01 39 09 92 93

Nouvelle action

Renouvellement d'une action

Présentation de l'action :

Intitulé :

DEP - Projet de valorisation et de développement des liens Ecole et Centres Sociaux

Objectifs de l'action :

travailler sur la question des liens entre l'école et les centres sociaux, les questionner, les valoriser et accompagner leur développement. Approche départementale. Pour des objectifs suivants:

- 1/ Des coopérations, des liens existants valorisés donc renforcés
- 2/ Le développement d'une expertise sur les démarches qui facilitent les coopérations entre établissements scolaires et centres sociaux
- 3/ Le renforcement ou le développement des liens, de coopérations locales et départementales (CSX/école, FD/EetF) sur cette question la.

- A quelles attentes répond-elle ?

Quelles que soient les configurations des relations entre écoles et centres sociaux, les acteurs sociaux font le constat que ce partenariat est nécessaire, qu'il existe des manières de faire qui favorisent les coopérations mais qu'il existe aussi de nombreux freins. Cette problématique ressort régulièrement lors des rencontres départementales que nous organisons ou lors des accompagnements de renouvellement de projets sociaux.

- Dans quelles conditions ou circonstances avez-vous identifié les attentes des populations ou territoires concernés par l'action (en interne, par les usagers, etc.) ?

Le projet mené en partenariat avec l'Association Ecole et Famille intitulé « Renforcement du dialogue Famille-Ecole-Cité à partir de Projets citoyens » a permis de mettre en avant les constats suivants :

Les centres sociaux et les établissements scolaires interviennent sur des territoires communs, avec les mêmes personnes (publics) et sur des sujets qui se croisent. Les liens qu'ils entretiennent sont différents selon les territoires, de par leurs formes, leurs fréquences et leurs objets. Les centres sociaux et les établissements scolaires sont amenés à travailler régulièrement ou ponctuellement ensemble sur des projets, ou sur des dispositifs cadrants. Certains partenariats sont formalisés et d'autres non formalisés.

Description de l'action (voir également page suivante) :

1/ Enquête

Repérer les liens existants entre les établissements scolaires et les centres sociaux sur les territoires dotés d'un centre social (certains en politique de la ville, d'autres non).

Créer un outil sous forme de cartographie représentant les structures et les liens. Les caractériser et les formaliser

2/ Restitution et analyse (en groupe de travail départemental) Se réuniront par institution

Partage de constats, de réflexions, de démarches et d'outils

Définir les freins, les stratégies, les conditions/facteurs de réussite, pour des coopérations entre centres sociaux et établissements scolaires (méthodes, ressources, opportunités).

3/ Valorisation

Création d'outils méthodologiques présentant les manières de faire

3-1. Description de l'action (suite)

Inscription dans le cadre d'une politique publique (par exemple une mission de l'Etat, une orientation régionale, etc.) :

Public bénéficiaire (caractéristiques sociales, nombre, etc.) ?

Nature des bénéficiaires Acteur de la politique de la ville

Nombre de bénéficiaires : 60

Moyens mis en œuvre :

1 chargée de mission Fédération des centres sociaux 95. 1 chargé de mission Association École et Famille. Participation et soutien des équipes respectives. Implication volontaire des membres du réseau dans l'organisation et l'apport de contenus.
Moyens de communication, flyer. Outils numérique. Pret de salle pour l'accueil des participants.

Respect des valeurs de la république : ouverture à tous les publics, mixité, égalité femmes-hommes, non-discrimination, etc.

Ouvert à tous les acteurs, professionnels et bénévoles, des centres sociaux.

Zone géographique ou territoire de réalisation de l'action (quartier, commune, canton, département, zone géographique, etc.) – Préciser le nom du territoire concerné(s) :

Île-de-France Val d'Oise CA de Cergy-Pontoise PONTOISE Marcouville

3-1. Description de l'action (suite)

Date de mise en œuvre prévue (début) :

01/03/2018

Durée prévue (nombre de mois ou d'années) :

Durée en mois : 12

Méthode d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs ci dessus :

1/Des coopération qui se construisent et/ou évoluent: les contacts réguliers avec les centres nous permettent de mesurer les évolutions des projets et notamment des partenariats

2/ Nombre et évolution du nombre de participants: qui peut témoigner de l'intérêt des acteurs pour cette question et de leur investissement

3/ Nombre de coproductions: Témoin de la qualité des réflexions et des avancées.

Information complémentaire éventuelle :

3-2. Budget prévisionnel de l'action

Ce budget doit être établi en prenant en compte l'ensemble des coûts directs et indirects et l'ensemble des ressources affectées à l'action, objet de la présente demande

Nature et objet des postes de dépenses les plus significatifs (honoraires de prestataires, déplacements, salaires, etc.) :

Salaire chargée de mission FD 6000 euro
et prestation de services: Association École et Famille: 12 demi journées à 350 euros= 4200 euros

Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ?

non

Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) :

non

Règles de répartition des charges indirectes affectées a l'action subventionnée (exemple : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :

2,5%

Quelles sont les contributions volontaires en nature affectées à la réalisation de l'action subventionnée¹ ? Préciser leur nature, leur forme, leur origine, le mode de valorisation retenu, etc.

Pas de contributions volontaires

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES ²			
86 - Emploi des Contributions volontaires en nature	0	87 - Contributions volontaires en nature	0
		870-Bénévolat	0
860-Secours en nature	0	871-Prestations en nature	0
861-Mise à disposition gratuite de biens et service	0	875-Dons en nature	0
862-Prestations	0		
864-Personnel bénévole	0		
TOTAL	0	TOTAL	0

Autres observations sur le budget prévisionnel de l'opération :

¹ Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables.

² Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 99-01, prévoit a minima une information (quantitative ou à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité mais « au pied » du compte de résultat.

3-2. Budget prévisionnel de l'action

Exercice 2018

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	5 600	70 – Ventes de produits finis, de marchandises, prestations de services	0
Prestations de services	4 200	74 - Subventions d'exploitation	10 000
Achats matières et fournitures	500	Politique de la ville / P147	10 000
Autres fournitures	900	Ministère(s)	
61 - Services extérieurs	0		0
Locations	0		0
Entretien et réparation	0	Région(s)	0
Assurance	0		0
Documentation	0		0
62 - Autres services extérieurs	600		0
Rémunérations intermédiaires et honoraires	0	Département(s)	0
Publicité, publication	300	Prefecture du val d'oise	0
Déplacements, Missions	300		0
Services bancaires, autres	0		0
63 - Impôts et taxes	0	Intercommunalité(s): EPCI	0
Impôts et taxes sur rémunération	0		0
Autres impôts et taxes	0		0
64 - Charges de personnel	6 000	Commune(s)	0
Rémunération des personnels	4 100		0
Charges sociales	1 900		0
Autres charges de personnel	0	Organisme(s) sociaux	0
65 - Autres charge de gestion courante	0		0
66 - Charges financières	0		0
67 - Charges exceptionnelles	0	Fond(s) européen(s)	0
68 - Dotation aux amortissements	0		0
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES A L'ACTION		L'agence de services et de paiement (ex-CNASEA - emplois aidés)	0
Frais financiers	0	Subventions autres établissements publics	0
Autres charges indirectes	0	Aides privées	0
Charges fixes de fonctionnement	6 000	75 - Autres produits de gestion courante	8 200
		Cotisations, dons manuels ou legs	8 200
		Autres produits de gestion courante	0
		76 - Produits financiers	0
		77 - Produits exceptionnels	0
		78 - Reprise sur amortissement et provisions	0
		Report ressources non utilisées d'opérations antérieures	0
		RESSOURCES PROPRES AFFECTEES A L'ACTION	
		Autofinancement	0
TOTAL DES CHARGES	18 200	TOTAL DES PRODUITS	18 200
TOTAL	18 200	TOTAL	18 200

La subvention sollicitée, objet de la présente demande, de 10 000€ représente 54,95% du total du budget, compte tenu, le cas échéant, des contributions volontaires en nature figurant en page 8 (montant sollicité/total du budget) x 100.